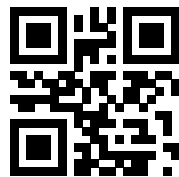


Écrit par Echo du Mardi le 26 octobre 2021

# MAISON à L'ISLE SUR LA SORGUE



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 25 avril 2026**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 26 octobre 2021 sous réserves d'incidents**

Ecrit par Echo du Mardi le 26 octobre 2021

**Adjugé à 265 000,00 €**

**Type de bien : Maison d'habitation**

**Mise à prix : 92 000 €**

**Localisation : L'ISLE SUR LA SORGUE**

**Surface : 7a25ca**

**Date d'adjudication : 16/12/2021 à 14h00**

**Avocat poursuivant : [Me Véronique MARCEL](#)**

243 bd Albin Durand  
84200 CARPENTRAS



04.84.51.00.00  
[carpentras@pyxis-avocats.fr](mailto:carpentras@pyxis-avocats.fr)  
[www.pyxis-avocats.fr](http://www.pyxis-avocats.fr)

### VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES AU PLUS OFFRANT

**Sur la commune de l'ISLE SUR LA SORGUE (84800), 478 route de la Maison d'Enfants Une maison d'habitation avec piscine**

Figurant au cadastre : Section AM n° 525 d'une contenance de 7a25ca

**Mise à prix : 92 000,00 € (quatre-vingt-douze mille euros)**



**VISITE : LE VENDREDI 03 décembre 2021 DE 11H A 12H SUR PLACE**, effectuée par Maître Pierre TREMOULET, huissier de justice à CARPENTRAS

**L'ADJUDICATION aura lieu le JEUDI 16 DECEMBRE 2021 à 14H** au Palais de Justice d'Avignon (84000), 2 Bd Limbert, à l'audience des saisies immobilières du Juge de l'exécution.

#### **DESCRIPTION :**

Une villa de plain-pied située à l'Isle sur la Sorgue, 478, route de la Maison d'enfants, édifiée sur un

Ecrit par Echo du Mardi le 26 octobre 2021

terrain clôturé de 725 m<sup>2</sup> ; comprenant un séjour de 23.60 m<sup>2</sup>, une cuisine de 12.50 m<sup>2</sup>, trois chambre, WC, salle de bains de 5.5 m<sup>2</sup>, couloirs et buanderie de 11.80 m<sup>2</sup>, et terrasse couverte de 15.50 m<sup>2</sup>.

**Les enchères** ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un Avocat inscrit au Barreau d'AVIGNON, muni d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire irrévocable de 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3000 € à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

**Occupation** : le bien est occupé par les propriétaires.

**Conditions de la vente** : le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe où tout prétendant peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'avocat poursuivant.

**Les frais** engagés pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

**POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A :**

- Maître Véronique MARCEL, Membre de la [SELARL PYXIS AVOCATS](#), Avocat poursuivant la vente, 27 Bd Denis Soulier à Avignon Tél : 04.84.51.00.00 qui, le cas échéant, peut être chargé d'enchérir.
- Au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'AVIGNON où le cahier des conditions de vente a été déposé.
- Auprès d'un avocat inscrit au barreau de Avignon.

Fait et rédigé à Avignon,

Le 20.10.2021

Véronique MARCEL

3952275

Publié le 26/10/2021

**Documents :**

[Procès-verbal descriptif](#)

[Cahier des conditions de vente](#)